

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE



Soirée libérale rhumatologie

Mardi 9 janvier 2024

Sommaire

- 1. Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral**
- 2. Témoignages de rhumatologues installés**
- 3. Les différents secteurs conventionnels**
- 4. Les aides financières à l'installation**
- 5. Les outils de l'URPS médecins**
- 6. Discussions**

01

**Opportunité de s'installer
maintenant en libéral**

Etat des lieux des rhumatologues libéraux en exercice en Ile-de-France

Données* 20 décembre 2023, incluant les rhumatologues en cumul emploi-retraite

Département	Nombre de rhumatologues libéraux	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	316	58	34 %	107
75 – Paris	130	59	38%	50
77 – Seine-et-Marne	12	61	33%	4
78 – Yvelines	28	60	36%	10
91 – Essonne	17	56	41%	7
92 – Hauts-de-Seine	50	57	36%	18
93 – Seine-Saint-Denis	19	57	21%	4
94 – Val-de-Marne	46	54	22%	10
95 – Val d'Oise	14	59	29%	4

Rhumatologues libéraux France entière

2014 → 2023
1 836 → 1 555

-15%

en 10 ans

* Données RPPS

Les installations en rhumatologie

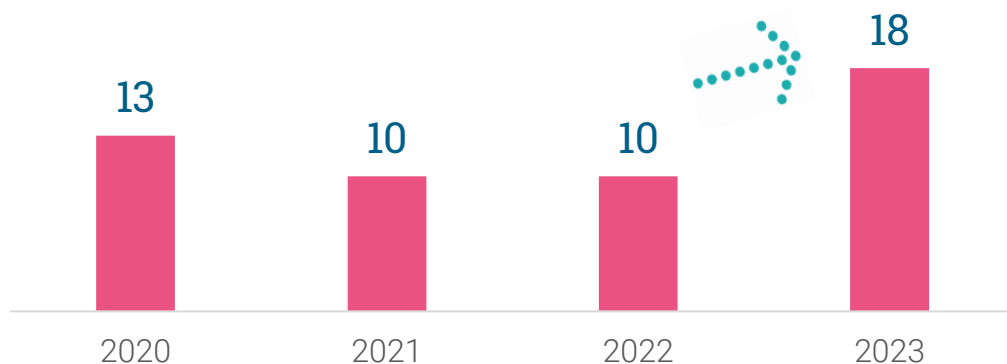
— Depuis 2020 en Ile-de-France

+ 51

nouvelles installations de rhumatologues libéraux en IDF depuis 2020

- Age moyen à l'installation : 39 ans
- 27 avaient moins de 35 ans (52%)

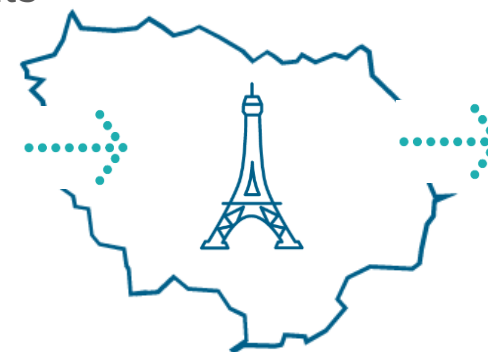
Augmentation en 2023



Depuis 4 ans, **installations < départs** dans tous les départements

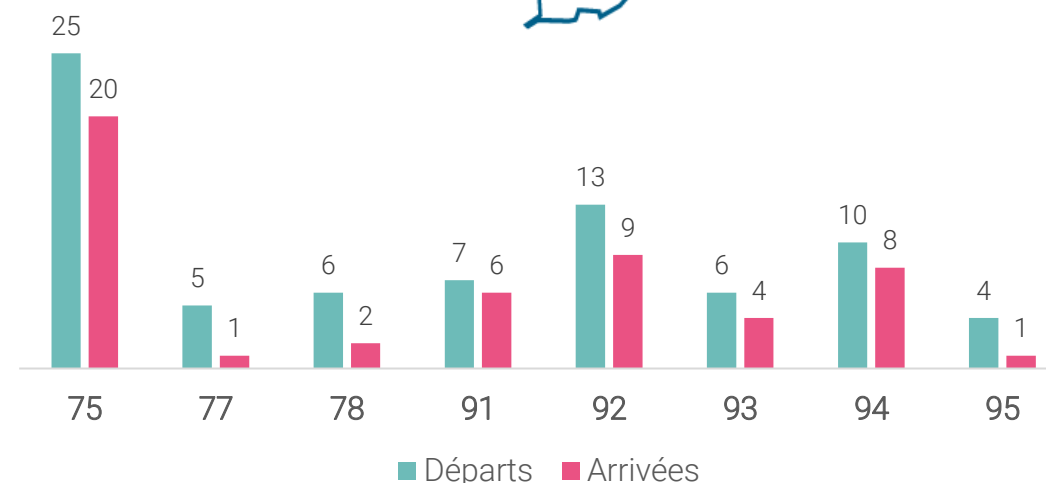
+51

arrivées



-76

départs



02

La rhumatologie en libéral, multiples possibilités d'exercice

Témoignages
de rhumatologues installés

Dr Valérie BRIOLE

Rhumatologue Arthroscopie Echographie

Dr Valérie BRIOLE, Rhumatologue Arthroscopie Echographie

Parcours

- **1994** Concours de l'Internat: admission en rhumatologie à Paris
 - **1998** Thèse / Mémoire
 - **2000** Concours de Praticien Hospitalier Paris
 - **2000 – 2006** Praticien Hospitalier à l'hôpital de Provins (77)
 - **2005** Diplôme Inter Universitaire d'Arthroscopie
 - **2013** Diplôme Universitaire ECRIN d'échographie
- **2006 Installation comme Rhumatologue Libérale en Secteur 2**
 - **Depuis 2005** Publications et interventions aux congrès de la Société Française d'Arthroscopie et de la Société Française de Rhumatologie avec participation au choix des sujets depuis 2020
 - **2010, 2016 et 2021** Participation à la rédaction du livre de référence en Arthroscopie SFA
 - **2016** Conférencière « enseignement de l'échographie articulaire de la consultation à l'arthroscopie SFA »
 - **Depuis 2013** Présidente de l'Association Paris Rhumatologie APR
 - **Depuis 2015** Participation à la vie professionnelle,
 - **2017** secrétaire générale UFMLS
 - **2021** VP UFMLS et élue - Présidente URPS Médecins IDF

Dr Valérie BRIOLE

— Pourquoi un exercice en clinique privée ? Quelle organisation ?

Où ?

- Rhumatologue libérale depuis 2006
- **Centre de Chirurgie du Sport** Paris
- Consultations et arthroscopie à la Clinique du Sport Paris

Temps de travail

- Modulaire
- **6 demi-journées** par semaine en **consultation**, **1 demi-journée** en **arthroscopie**
- Présidente URPS Médecins Ile-de France
- Vice-Présidente du Syndicat UFMLS
- Présidente de l'Association Paris Rhumato APR

Cabinet de groupe

- Géré par un chirurgien incluant **12 praticiens impliqués dans l'appareil locomoteur** (rhumatologues, chirurgiens orthopédistes, spécialisés dans le membre supérieur ou membre inférieur, médecins rééducateurs, médecins du sport, avec à proximité le plateau d'imagerie ostéo-articulaire et interventionnelle de la Clinique du Sport)
- **Exercice en cohésion, réactivité des avis complémentaires, impression d'un service rendu au patient complet** en un temps limité, à leur plus grande satisfaction et avec une utilité en économie sociétale (peu de perte de jours de travail)
- **Contrat pour l'utilisation du plateau technique et des lits d'hospitalisations** avec la Clinique du Sport. Appartenant au Groupe Générale de Santé devenu Ramsay GDS (gestionnaire de 80% du parc des cliniques en IDF)

Dr Valérie BRIOLE

Pratique

Rhumatologie mécanique inflammatoire, maladies osseuses, maladies de système,

Arthroscopies de genoux

- traitement des lésions méniscales instables résistantes au traitement médical infiltratif,
- sutures de ménisques,
- extractions de chondromes,
- patelloplasties ou résection de plicae,
- biopsies synoviales et synovectomies dans les SVN,
- pathologies synoviales inexplicées, ou maladies de Hoffa.

Arthroscopies d'épaules

- traitement de calcifications tendineuses résistantes aux ponctions aspirations, ondes de choc, infiltrations, plasties acromiales ou acromio-claviculaires lors de conflit sous-acromial résistant au traitement infiltratif, suture de tendon supra-spinatus en cas de rupture rétractable en l'absence de dégénérescence graisseuse.



Infiltrations sous guidage échographique

En plus des consultations cliniques, je pratique des infiltrations avec parfois l'aide du repérage ou du guidage échographique. J'ai fait l'acquisition d'un échographe afin de pouvoir y accéder facilement et à la demande.

Dr Valérie BRIOLE

— Comment se passe le recrutement de la patientèle ?

- Relais d'un départ à la retraite (collègue revenu exercer 4 mois après sans changement pour le recrutement)
- Recommandations par des confrères généralistes ou spécialistes
- Recommandations des patients entre eux
- Visibilité sur solutions de RDV en ligne (Doctolib, mesrdv, etc...)

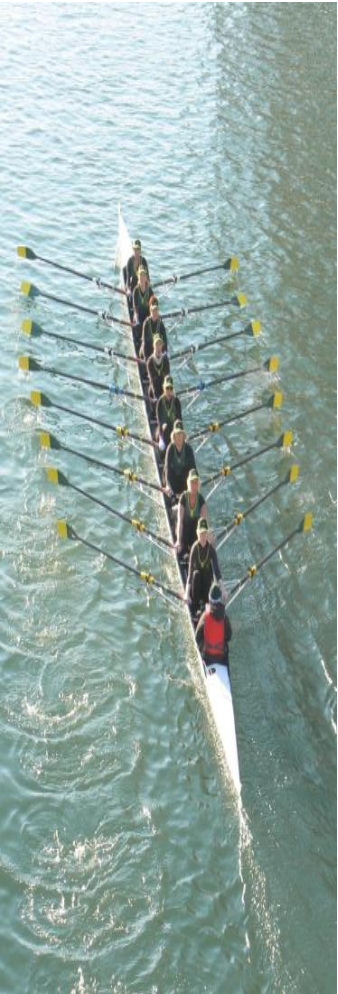


Temps pour une consultation

- Rendez-vous donnés toutes les 20 min mais retard pris si nouveaux, compréhension des langues, cas complexes, plusieurs motifs, hospitalisations...

Dr Valérie BRIOLE

— Et si c'était à refaire ?



Félicitations pour votre réussite aux ECN et pour votre choix de notre spécialité.

- L'exercice de la rhumatologie est incroyablement **riche et varié**, touchant à de très nombreux domaines de compétence comme l'os, la médecine interne, les pathologies inflammatoires, mécaniques, sportives, la rhumatologie interventionnelle, la recherche, les publications, l'enseignement.
- Le passage de l'exercice professionnel hospitalier à la ville a été pour moi **une ouverture d'horizons, de possibilités et d'autonomie**.
- Je ne doute pas de votre épanouissement personnel en choisissant ce mode d'exercice.



- J'aime l'organisation de mon activité, **la diversité et les possibilités qu'elle offre**. Elle m'a permis aussi d'élever 3 filles (nées pendant l'internat) et de pratiquer l'aviron en compétition.

si c'était à refaire : oui je le referais

- Foncez mais **prenez des renseignements avant de vous engager vers un mode d'exercice**, notamment juridiques et concernant les garanties de pérennité de votre structure.

Dr Rachida INAOUI ROZE

Rhumatologue

Dr Rachida INAOUI ROZE

Parcours

- 1995 Concours spécialistes
- 1999 Master (ancien DEA) pathologie osseuse
- 2000 DU Immunorhumatologie et statistiques
- 2001 DES Rhumatologie
- 2001-2002 CCA gériatrie hôpital Rothschild 75012 et DESC Gériatrie
- 2002-2005 CCA Rhumatologie Pitié
- 2005-2009 Praticien attaché et recherche clinique Pitié
- 2006 Début remplacements en médecine libérale
- 2009-2011 Londres Kings College and Guy's hospital clinic
- Colechester Consultant (équivalent PH) pendant 6 mois
- 2011 Concours PH Rhumatologie
- 2011 Praticien attaché Pitié expertise maladies osseuses en lien avec service endocrinologie et néphrologie orienté hyperparathyroïdie complexe (20%)
- 2011 Début activité hospitalière en HDJ 1jour/semaine (20%) Institut Montsouris 75014
- 2012 Installation cabinet 35 rue Broca
- 2013 Début engagement syndical dans association UFML contre la loi de santé promulguée en 2016
- 2014 Création CODTS Paris
- 2015-2021 Elue URPS IDF sur liste Le Bloc
- 2021 Elue URPS IDF liste UFMLS et coordonnatrice commission offre de soins

Pourquoi le libéral ?

- Exercice agréable découvert lors de mes remplacements
- Liberté d'organisation et de prescription
- Mon profil travailleur et entrepreneur
- Absence de risque financier
- Attiré par la nouveauté d'exercice
- Facilités financières de la part de la Banque pour m'installer
- Facilités pour mes autres crédits personnels
- Plus juste rémunération : plus je travaille, plus je gagne, ce qui n'est pas le cas en salarié
- Liberté de choisir son lieu d'exercice
- Acquisition de son outil de travail : investissement immobilier et financier

Dr Rachida INAOUI ROZE

— Quelle organisation ?

1. **Cabinet médical** 35 rue Broca Paris : 6 demi-journées soit 30h (congés : 6 à 7 semaines, au choix)
2. **Hôpital de la Pitié** : 7 à 8h/semaine (congés 8 semaines + 2 pour les congrès, au choix)
 - Rhumatologie : consultation 4 h
 - Endocrinologie E3M : interprétation des densitométries osseuses + études cliniques sur ostéo
 - Staff REN 1/mois 4 h
3. **Institut Montsouris** : 8h30 -17h30 environ 9 h (10 semaines de congés dont 2 pour les congrès – 4 en aout obligatoires)
4. **URPS médecins** : environ 6 à 8h/semaine

Pas de travail les samedis et dimanches depuis 2020 (COVID)

Organisation du cabinet

- Studio de 28m2 acheté en résidence secondaire que je me loue
- Une collègue rhumatologue spécialiste de la douleur collabore le mercredi matin pour les cas complexes
- Pas de remplaçant
- Une tentative de collaboration rhumato pédiatre : échec vampirisation +++
- Secrétariat téléphonique de qualité (prise de messages des patients) + plateforme MAIIA
- Consultations toutes les 30 minutes/7 à 8 par demi-journée, soit environ 45-50/semaine
- Secteur 2 non OPTAM : 30-40% APC, 30% gestes et échographies, 20-30 % CS

Dr Rachida INAOUI ROZE



Avantages

- Liberté d'exercice
- Qualité d'exercice
- Finance
- Constitution d'un capital avec outil de travail



Inconvénients

- Charges sociales ne permettent pas de ralentir
- Prix de la prévoyance : élevée mais indispensable
- Solitude face aux problèmes
- Fermeture limitée des temps lors des vacances
- Moins de congés
- Arrêt de publications

Conseil

- Anticiper les charges sociales
- Réévaluer sa prévoyance tous les 10 ans
- Pour les secteurs 2, définir le bon tarif de consultation dès le départ
- Faire un plan de retraite
- Avoir un conseiller fiscal général pour le pro et le perso
- Acquérir ses outils de travail

Dr Philippe PIZZUTI

Rhumatologue

Dr Philippe PIZZUTI

Parcours

Faculté Paris VI Lariboisière- Saint Louis

- **1990** concours internat (Nantes)
 - **1990 – 1995** internat de rhumatologie Tours + 1 stage inter CHU Lariboisière (Thèse 1995)
 - **1996** DES Rhumatologie (Mémoire)
 - **1996-1997** Assistant spécialiste CH Pontoise (11 mois, en attente poste de CCA) + remplacements en libéral dans le Val d'Oise
 - **1997-1998** Chef de Clinique Assistant CHU Lariboisière (+ remplacements)
 - **1999** Installation en libéral secteur 2 dans un cabinet de 10 médecins spécialistes dans le 95
 - 1 vacation / semaine CHU (aponévrotomie à l'aiguille Dupuytren)
 - Salarié 2 demi-journées par semaine Centre Municipal de Santé Pierrefitte (93) 18 ans
 - **Janvier 2009** Achat sur plan appartement F3 (prêt intégral) dans la ville de mon ex cabinet de groupe
 - 5 Diplômes Universitaires ; 93 ; immuno rhumato, 94 podologie, 95 pathologie osseuse, 96
 - Pathologies liées à la pratique du sport, 2018 ; pathologies liées à la pratique du football (FFF)
- Membre de l'Unité Rhumatologique des Affections de la Main (URAM) + formations à l'aponévrotomie à l'aiguille au sein du service de rhumatologie de Lariboisière
 - Médecin collaborateur occasionnel pour le développement du sport santé en IDF ; programme prescriforme, rattaché à la DRAJES (partenariats avec Comités olympiques dép., district foot 95)
 - Médecin du Pôle France Féminin U16-U18 de Hockey sur glace (FFHG)
- **Participation vie professionnelle**
 - Membre élu suppléant depuis 2015 du conseil de l'ordre du 95
 - Responsable cellule juridique et Vice-président du syndicat UFMLs
 - Membre élu URPS médecins IDF 2021 , coordonnateur commission exercice au quotidien
 - Président du groupe UFMLs à l'URPS médecins IDF

Dr Philippe PIZZUTI

— Pourquoi le libéral ?

Après 9 ans de formation à l'hôpital, j'ai choisi la liberté

Comment ?

- Pas d'aides à l'installation en 1999, par connaissance création d'un cabinet de rhumatologie dans un endroit où il n'y en avait pas à 20 km à la ronde (étude de marché => n'est plus vraiment utile actuellement) pas de droit d'entrée mais travaux à ma charge (crédit)
- Puis après 10 ans, **implosion de la maison médicale...**
- Achat sur plan d'un appartement en RDC F3, crédit intégral sans aucun apport, re discussion crédit, acquisition en 12 ans (président du syndic de co propriété)
- **Doctolib depuis 3 ans + plateforme téléphonique puis secrétariat** assuré par ma femme depuis 2 ans avec Doctolib en appoint (permet de déduire charges liées au salaire de ma femme)
- Matériels achetés en direct ; même table d'examen électrique depuis 23 ans, même bureau...
- Ordinateur avec processeur ultra rapide + maintenance informatique (350 euros / an)
- Petit matériel commandé par moi-même auprès d'un fournisseur local beaucoup moins cher que les grosses boites

Où ?

- A proximité de mon domicile et la région dans laquelle je vivais depuis 25 ans ; **meilleure intégration**, connaissance de la situation médicale, en pleine campagne, à 15 km de mon domicile pour éviter la fatigue des transports...

Formation continue : Congrès France et étranger, Association des Rhumatologues du Val D'Oise (1 réunion mensuelle avec topo par invité), DPC, Revues, Webinaires, réunions Labo, Staff Hospitaliers.

Dr Philippe PIZZUTI



Avantages

- **LIBERTE** +++++ (surveillée certes...mais bien supérieure à une activité salariée)
- mais nécessité absolue d'être en S2 **SANS OPTAM** qui est une arnaque (s'installer en S1 à l'heure actuelle en libéral, ce n'est pas une bonne idée, vous ne méritez pas ça !)
- Attention aux aides à l'installation +++++ vous êtes liés à ceux qui vous aident, vous devrez rendre des comptes
- Vous gérez votre temps de travail de A à Z , vous fixez vos dates de congés...
- Vous organisez votre propre réseau de correspondants ; c'est encore possible pour le moment...
- Vous avez une couverture sociale supérieure à celle de l'hôpital ou du salariat ; la CARMF (qui coute cher, vous protège jusqu'au décès)



Inconvénients

- Tu ne travailles pas, tu ne gagnes rien !
- Vous devez tout gérer de A à Z => être en bonne santé !
- Vous avez à rendre des comptes à certains organismes ; CPAM, URSAFF, CARMF, ORDRE...
- Savoir s'entourer ++ ; faire les bons choix dès le départ (aide syndicale ou association de rhumato)
- SECRETARIAT si possible pour vous seul, éviter les grosses plateformes
- COMPTABLE +++++ parce que c'est très difficile de devenir aussi spécialiste en compta
- MAINTENANCE INFORMATIQUE
- Vous n'êtes plus entouré et « protégés » par la structure hospitalière ; les patients attendent beaucoup de vous => SAVOIR SE PROTEGER +++++ apprendre à dire « Non » ! Evitez de vous laisser submerger par le boulot, pensez à votre famille plus que tout
- Le travail en lui-même ; au départ, sortant des services hospitaliers, vous aurez peut-être l'impression que les patients consultent pour pas grand-chose, mais finalement vous verrez très vite que c'est faux et qu'aider les gens au quotidien, sans filtre, c'est génial

Dr Philippe PIZZUTI

— Quels conseils pour vos futurs confrères ?



Conseils

- Savoir diversifier son activité
- Préserver votre indépendance
- Faites valoir votre expertise qui est votre valeur ajoutée et que personne ne peut mieux faire à votre place
- Soyez gentils avec les patients ; pour beaucoup c'est le plus important, si en plus vous êtes compétents, rigoureux et travailleurs ; c'est gagné, vous allez vous régaler

03

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2 Optam

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, Optam

Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de **base au remboursement** de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- **Contrepartie** : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

Attention : le choix du secteur 1 est irréversible

Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des **honoraires libres** (« *déterminés avec tact et mesure* »)
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.

Accessible aux anciens chefs de clinique et sur titres divers

Optam

Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les **médecins en secteur 2**
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin
- **Le contrat comporte 2 engagements**
 - le médecin s'engage à **facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassements d'honoraire** (au tarif sécu)
 - le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter un **plafond de dépassement moyen**
- **Ces seuils sont définis**
 - pour les médecins déjà installés en fonction de leur **pratique tarifaire antérieure**
 - pour les médecins primo-installants, en fonction des **moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la Région**
- **Si le médecin respecte ces critères**
 - il perçoit une **indemnité de l'Assurance maladie**, fixée en pourcentage du chiffre d'affaires facturé sans dépassement (plus on facture sans dépassement, plus on touche d'indemnité)
 - les patients sont **mieux remboursés** (par l'Assurance maladie et les mutuelles).
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une simulation des indemnités.

04

Les aides financières à l'installation

Pour la structure, pour vous

Les aides financières individuelles

— France entière - Assurance maladie

Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

Avantages

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une **aide forfaitaire de 50 000 €**
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.

Conditions d'adhésion

- S'installer ou être installé **en zone ZIP** depuis moins d'un an
- Exercer **en secteur 1** ou en secteur 2 (OPTAM ou **OPTAM-CO** à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au **minimum 2,5 jours / semaine**
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (**PDSA**)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion



Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

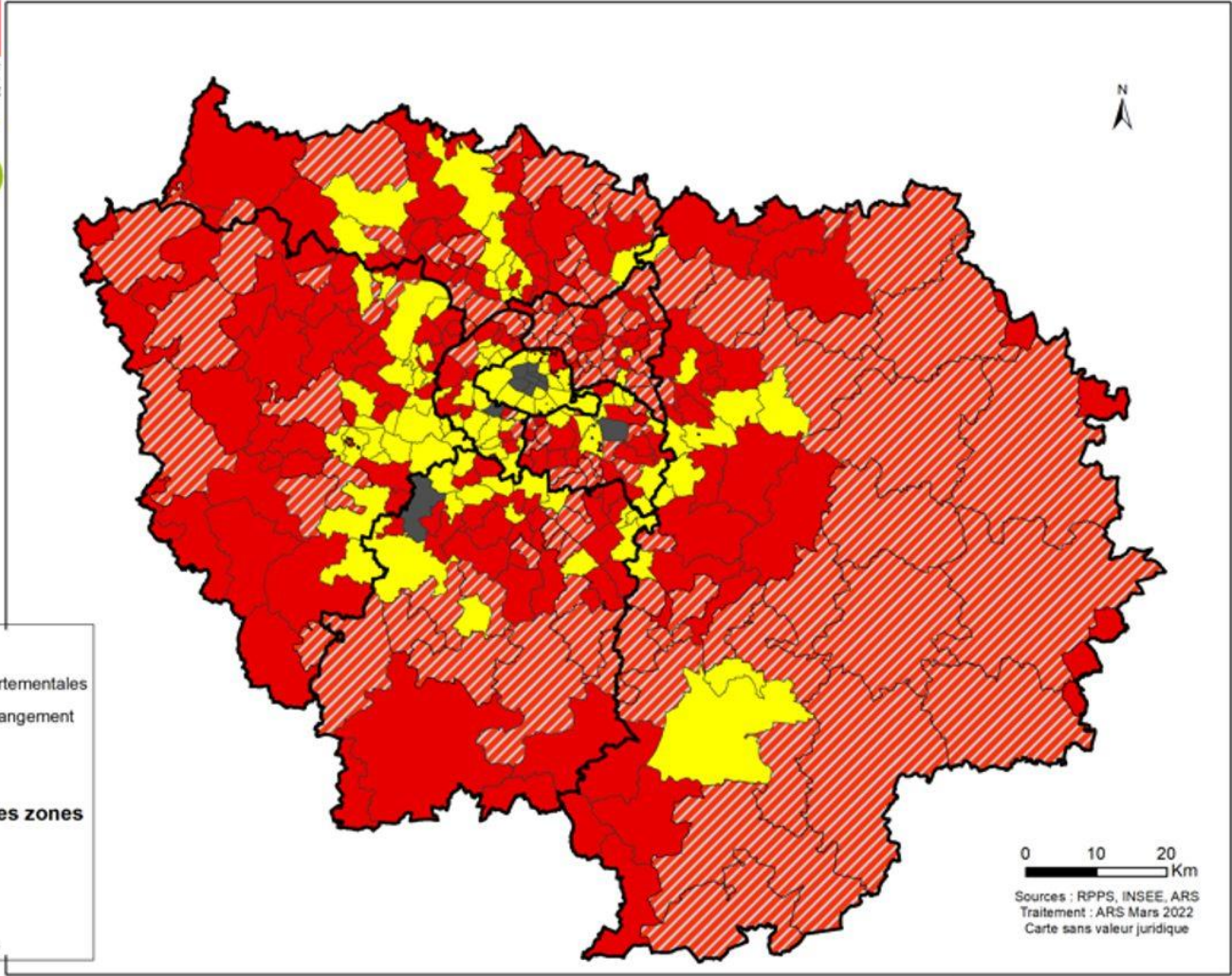
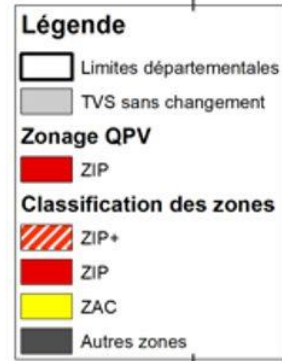
Les zones où bénéficier d'une aide financière

— Zonage de l'ARS Ile-de-France – mars 2022

Zones d'intervention prioritaires (ZIP) = **rouges**

Zones d'action complémentaire (ZAC) = **jaune**

Zones blanches = **gris**

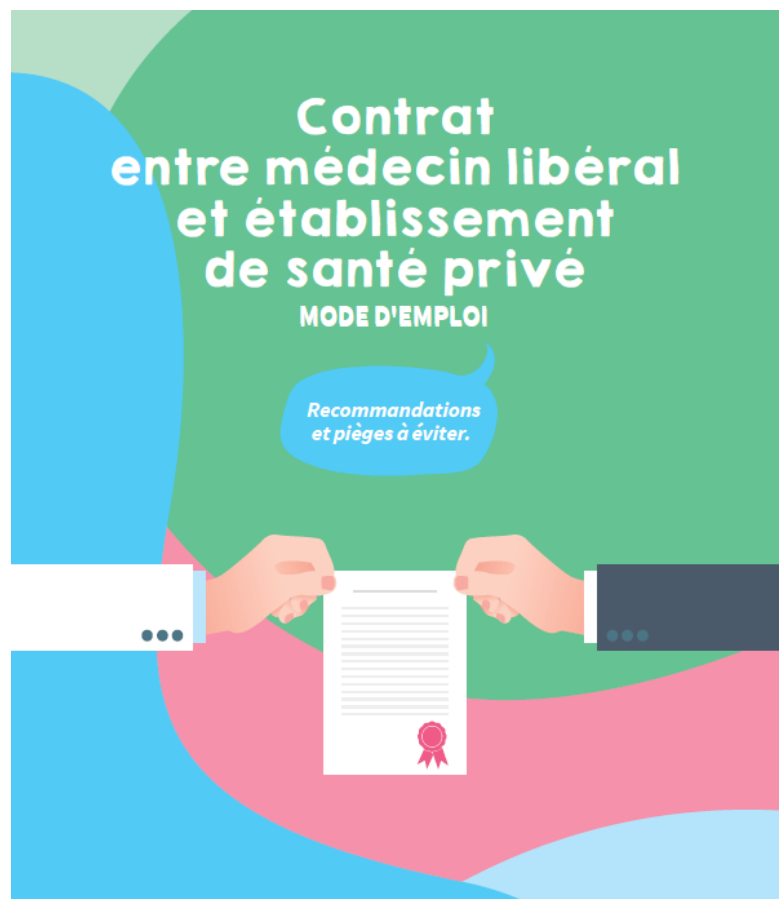


05

Les outils
de l'URPS médecins

Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

— Recommandations et pièges à éviter



Double constat :

- Besoin de faire connaître aux médecins les aspects juridiques
 - Nécessité d'être plus que jamais vigilant sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques grands groupes financiers
- En partenariat avec l'Ordre des médecins

Consultable en ligne

<https://www.urps-med-idf.org/category/publications/guides-professionnels/>

Découvrir l'exercice libéral en Ile-de-France

2 jours en libéral

2 jours en libéral
Étudiants en médecine ?
Passez deux jours dans un cabinet libéral !

Spécialités Choisir Périodes Choisir
Filtrer
296 annonces

RADIOLOGIE ?
gastro-entérologie ?
endocrinologie ?
médecine générale ?
ORL ?
généraliste ?
NEUROLOGIE ?
Psychiatrie ?
DERMATOLOGIE ?
OPHTALMOLOGIE ?
Pédiatrie ?
néphrologie ?
Cardiologie ?
Infectiologie ?
ONCOLOGIE ?
PNEUMOLOGIE ?
gynécologie ?

Passez 1 à 2 jours dans le cabinet d'un médecin près de chez vous

- Découvrez : relation médecin/patient, pathologies, les modes d'exercice...
- Choix de la période
- Choix du médecin

Information et inscription

<https://www.urps-med-idf.org/deux-jours-en-liberal/>

Parrainage médecin libéral / Externe, interne, CCA

— Adopte un doc

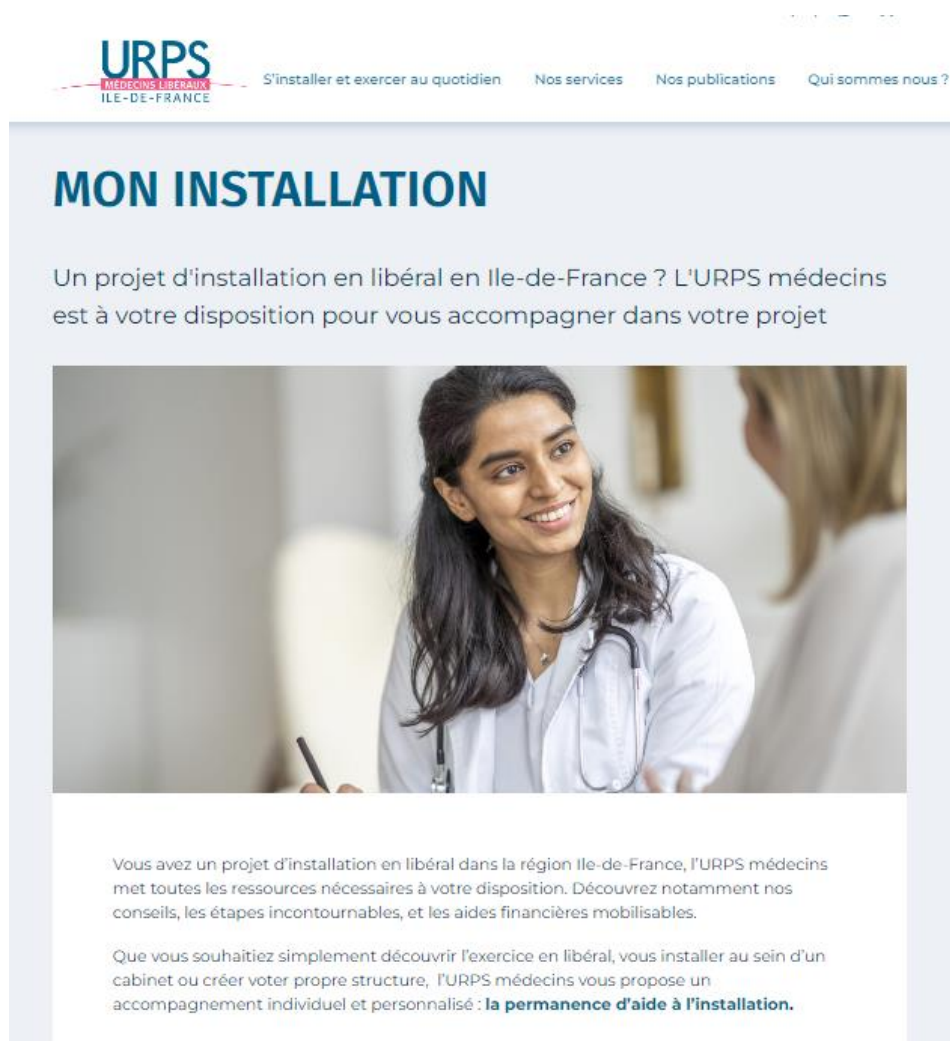
Objectif :

- Répondre aux questions des étudiants, les conseiller, leur permettre de bénéficier de l'expérience d'un confrère hors cadre hospitalier, c'est-à-dire avec neutralité. Lancé en décembre 2022.
- **Plateforme** en ligne :
urps-med-idf.org/adopte-un-doc-parrainage-medecin-etudiant/
- **94 médecins volontaires**
- **Faire connaître la médecine libérale** aux futurs diplômés



Vous informer sur l'exercice libéral

Le site de l'URPS médecins Ile-de-France



The screenshot shows the website header with the URPS logo and navigation links: 'S'installer et exercer au quotidien', 'Nos services', 'Nos publications', and 'Qui sommes nous?'. The main heading is 'MON INSTALLATION'. Below it, a text block reads: 'Un projet d'installation en libéral en Ile-de-France ? L'URPS médecins est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet'. A photograph of a smiling female doctor in a white coat is featured. Below the photo, two paragraphs of text provide information about the support offered by the URPS, including resources for installation and individualized assistance.

MON INSTALLATION

Un projet d'installation en libéral en Ile-de-France ? L'URPS médecins est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet



Vous avez un projet d'installation en libéral dans la région Ile-de-France, l'URPS médecins met toutes les ressources nécessaires à votre disposition. Découvrez notamment nos conseils, les étapes incontournables, et les aides financières mobilisables.

Que vous souhaitiez simplement découvrir l'exercice en libéral, vous installer au sein d'un cabinet ou créer votre propre structure, l'URPS médecins vous propose un accompagnement individuel et personnalisé : **la permanence d'aide à l'installation.**

Les 10 conseils pour réussir →

Certes il n'existe pas de règles absolues pour réussir son installation mais quelques conseils peuvent parfois être utiles.

Les 10 étapes administratives →

Les étapes administratives pour s'installer en libéral se sont beaucoup simplifiées ces dernières années, certains organismes centralisant les démarches.

Zones déficitaires (ARS 2022) et aides à l'installation et au maintien →

Des aides financières pour l'installation sont mobilisables sous certaines conditions.

Découvrir l'exercice libéral →

Externes ou internes en médecine, des outils sont disponibles pour découvrir les spécificités de ce mode d'exercice.

Les spécialités →

Un tour d'horizon de l'exercice libéral spécialité par spécialité.

Où s'installer en Ile-de-France ? →

Une cartographie de la démographie médicale en Ile-de-France.

Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

— Le site de l'URPS médecins Ile-de-France

Une plateforme d'annonces

Joinville-le-Pont (94) Médecin
(Endocrinologie et métabolisme) ...

📄 Offre de collaboration, installation, cession

👤 Dr DUMUIS

📅 Publiée le 19/09/2023

🗨️ A 2 ans de la retraite, j'exerce dans un cabinet de 3 endocrino- diabétologues; ...

[VOIR L'ANNONCE](#)

Bruyères-sur-Oise (95) Médecin
(Endocrinologie et métabolisme) ...

📄 Offre de collaboration, installation, cession

👤 Dr BERNARD

📅 Publiée le 18/06/2023

🗨️ Bonjour, Vous êtes diabétologue/endocrinologue. Vous cherchez à

[VOIR L'ANNONCE](#)



Répondre à vos questions

— Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les **acteurs départementaux de votre installation** : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés...
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles :
 - Conseils professionnels,
 - Conseils administratifs,
 - Opportunités d'installation...
- ... et d'un **accompagnement sur mesure**

Mensuelles

Dans chaque département

MÉDECINS,
vous souhaitez exercer en libéral ?

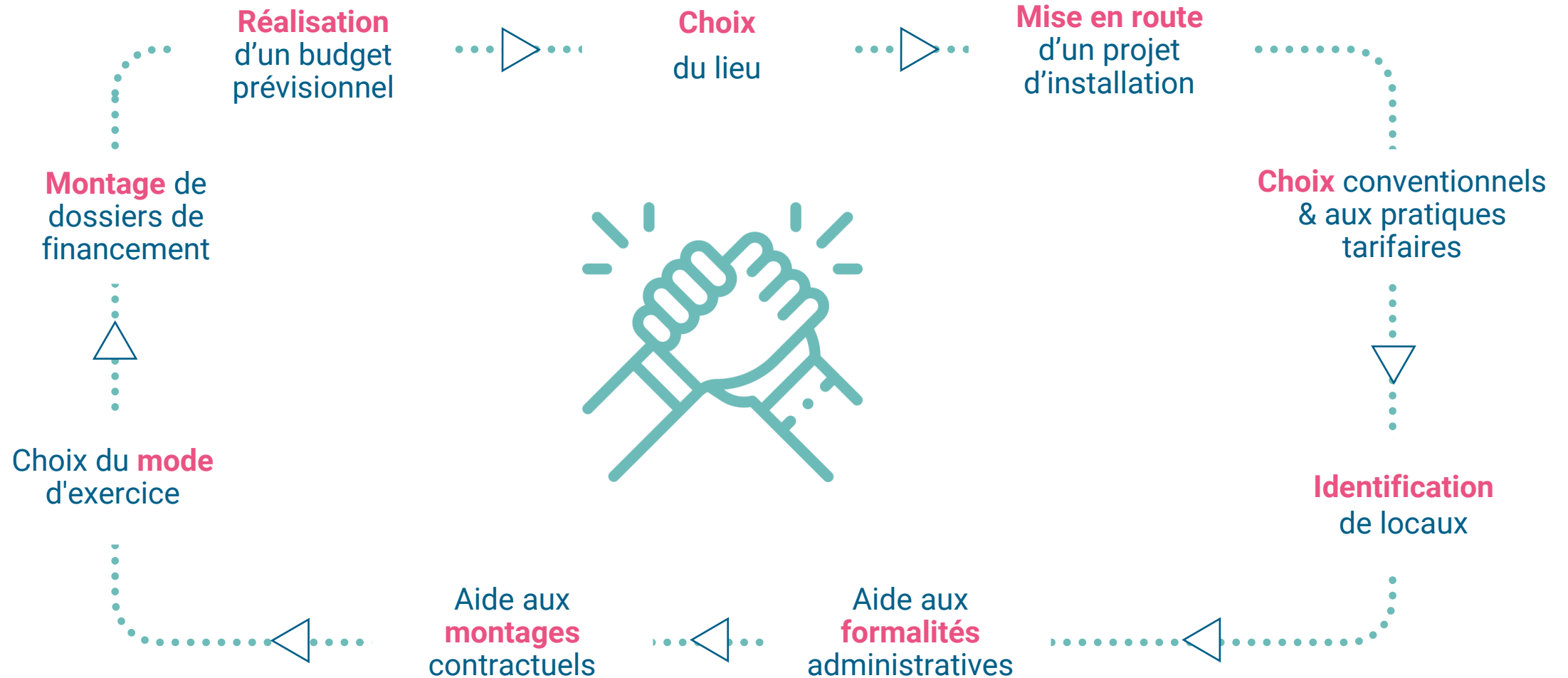
**LA PERMANENCE LOCALE
D'AIDE À L'INSTALLATION EN ÎLE-DE-FRANCE**

PRENEZ RENDEZ-VOUS,
nous vous aidons
à concrétiser votre projet !

Calendrier et inscription en ligne
www.urps-med-idf.org

Où m'installer ?
Quelles aides ?
Quelles démarches ?
Quelle gestion du cabinet ?

L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel



La Centrale de référencement pour les médecins libéraux d'Ile-de-France

NOUVEAU

Fonctionnement

Une centrale de référencement pour **soutenir les médecins libéraux dans leurs démarches d'achats** :

- consommables : dispositifs médicaux, fournitures de bureau...,
- investissements : défibrillateurs, échographes...,
- prestations de services : nettoyage des locaux, traitement des DASRI...

Pour qui ?

Un service accessible **par abonnement (90 € / an)** à l'ensemble des **médecins libéraux franciliens**, installés en cabinet et en cours d'installation.

Des médecins au cœur du fonctionnement

Des médecins libéraux sollicités sur les différentes thématiques abordées afin de veiller à sélectionner les meilleures offres, spécialité par spécialité.

Un **espace d'échanges** pour partager son avis sur les offres référencées et soumettre de nouveaux besoins.

Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs

La seule préoccupation est d'apporter **un service aux médecins**, avec des offres référencées de qualité et des prix préférentiels.

Faites des économies, abonnez-vous à La Centrale !

Anaïs PIGNON

Responsable de la centrale de référencement
01 40 64 56 90

anaïs.pignon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org



PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CENTRALE



Accompagnement à la gestion entrepreneuriale

NOUVEAU

Fonctionnement

Un accompagnement pendant les 12 premiers mois de votre installation sur toutes les questions juridiques et comptables professionnelles

Pour qui ?

Les **médecins libéraux installés en Ile-de-France** peuvent bénéficier de ce service en amont de leur installation ou durant les mois qui suivent leur début d'exercice: période d'accompagnement 12 mois à la signature du contrat.

Quels types de questions?

Mise en place d'un suivi et conseil individualisé de premier niveau dans les domaines suivant :

- Domaine juridique (sous quel type de structure exercer, quel type de bail contractualiser, problématiques du droit du travail ...)
- Domaine règlementaire (Déclaration, autorisation, registre...)
- Domaine social (Embauche, contrat, paye, congés, rupture...)
- Domaine fiscal (Exonération, déclaration...)
- Domaine comptable (Conseil et mise en place...)

Service proposé gratuitement aux médecins, pris en charge dans le cadre du protocole ARS-URPS médecins.

Camille PICHON

Responsable accompagnement gestion entrepreneuriale
01 40 64 56 91

camille.pichon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org

Protocole ARS / URPS



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@urps_med_idf



@URPSmedecinsIDF



URPS médecins libéraux Ile-de-France



@urps_med_idf



URPS médecins libéraux Ile-de-France

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE